



dynamesch engagéiert fir lech

**Gemeng  
Conter**

Copie pour information

## Convocation

Contern, le 14.03.2024

Par la présente, le Collège des Bourgmestre et Échevins invite les membres du Conseil Communal à assister conformément aux articles 12 et 13 de la loi communale du 13 décembre 1988, telle qu'elle a été modifiée à la

240320 CC **séance du Conseil Communal**  
La réunion aura lieu le mercredi 20.03.2024 à 17h00  
à la Mairie, 4, place de la Mairie à Contern

### Salle de Conférence

conformément à l'ordre du jour qui suit :

### Séance huis clos :

1. Prolongation du secrétaire ff
2. Décision individuelle de classement
3. Engagement d'un EC A2
4. Nomination définitive d'un receveur

### Séance publique :

5. Adaptation du groupe d'indemnité d'un poste
6. Création de trois postes d'ouvriers
7. Présentation PPF
8. Accord de principe - Emprunt
9. PAP Op der Hiel
10. Projet d'exécution convention PAP Bei der Hieh
11. Approbation d'un devis - renouvellement canalisation PAP Op Horbett
12. Validation d'un compromis de vente-parcelle Oetrangle
13. Validation d'un acte de vente
14. Validation d'un acte de vente
15. Acte cession gratuite
16. Vente d'une camionnette
17. Subside extraordinaire - Conter hëlleft asbl
18. Subside extraordinaire - Aurore
19. Validation des concessions funéraire
20. Confirmation de règlements
21. Validation des recettes
22. Informations et questions des conseillers

Après la clôture de la séance : Questions des spectateurs au conseil échevinal et au conseil communal

Le Collège des Bourgmestre et Échevins,

ZOVILÉ-BRAQUET Marion

ANSAY Stéphanie

SCHMITZ Jean-Pierre